

# N° 106 LE PUBLIPHOBIE 1<sup>er</sup>-1-2008

« Ne regarde pas la cruche, mais ce qu'elle contient » (Proverbe juif.) Dernier numéro paru : 1<sup>er</sup>-11-2007 (19<sup>e</sup> année).

Feuille sporadique concentrée (à diluer dans une bassine avant absorption), créée le 1<sup>er</sup> janvier 1990 et déclarée comme association le 1<sup>er</sup> juillet 1991 (*Journal officiel* du 24-7-1991) : « Faire prendre conscience des procédés publicitaires ou autres, destinés à mettre en condition l'opinion publique ; sensibiliser le public aux nuisances écologiques, aux déséquilibres sociaux et aux risques de manipulation psychologique liés à l'emploi ou à l'abus de ces procédés ; réfléchir sur les enjeux avoués ou non de ces derniers ; organiser des contre-pouvoirs » (statuts). (« LP » : renvoi à un ancien numéro ; « V. sect. » : renvoi à une section du présent numéro.)

## I ■ Procès en appel du 6 février 2008 : le philosophe Edgar Morin va soutenir les barbouilleurs parisiens

Rappel (LP n<sup>os</sup> 101-102) : sept membres du Collectif des déboulonneurs (dont le rédacteur du *Publiphobie*) sont passés en correctionnelle à Paris, en janvier 2007, pour un barbouillage effectué en 2006. Ils ont été condamnés, en mars, à un euro symbolique, après un procès de plus de trois heures. Alors que l'afficheur, seule victime de leur action, avait brillé par son absence lors de l'audience, c'est le procureur de la République qui a fait appel de cette décision. Les sept barbouilleurs ont donc été de nouveau convoqués pour le 6 février 2008 (Palais de justice, chambre 12A, à 13 h 30).

Leur avocat sera toujours M<sup>c</sup> François Roux, et trois personnalités viendront témoigner en leur faveur : Edgar Morin (philosophe de renommée mondiale), Charlotte Nenner (conseillère de Paris, membre des Verts) et Isabelle Darnis (nutritionniste spécialiste de l'obésité infantile). Un dossier de presse a été réalisé.

En attendant, TOUS AUX CHAMPS-ÉLYSÉES le 26 janvier pour le prochain barbouillage ! (V. sect. VIII.)

(Soutien financier : chèques à l'ordre du Collectif des déboulonneurs, 24, rue Louis-Blanc, 75010 Paris.)

## II ■ Collectif des déboulonneurs : barbouillage, bâchage, collage, recouvrement...

Le Collectif des déboulonneurs (V. sect. IX), né à Paris et entré en action fin novembre 2005 (LP n<sup>o</sup> 91...), a de nouveau barbouillé, fin novembre et fin décembre. Extension au niveau national en cours. Revendication principale : 50 x 70 cm maximum pour toutes les affiches publicitaires. Moyen d'action : désobéissance civile non-violente en légitime réponse.

**Novembre 2007.** Le 24, à 16 h, à **Lille** (angle r. Gambetta/r. Solférino), 1 panneau de l'affich. CBS a été barbouillé par 2 militants, devant 50 pers., dont 2 journal. (*La Voix du Nord*). Interprétation du « Barbouilleur » (sur l'air du « Déserteur » de Boris Vian). Une voiture de police passe, ralentit, mais ne s'arrête pas. Le 24, à **Lyon** (pont de la Guillotière), 1 obstacle urbain de l'affich. JCDecaux a été bâché par des militants devant 60 pers. Le 23, à 19 h, à **Paris** (81, bd de Magenta), 3 panneaux de l'affich. Avenir (JCDecaux) ont été barbouillés par 5 militants, devant 90 pers., dont 25 polic. (7 véhicules), 2 journal. (*La Télé Libre...*), 1 accordéoniste et 1 élu (Jean-Christophe Mikhaïloff, Parti rad. de gauche). Interprétation du « Barbouilleur ». Les 5 militants ont passé 4 heures au poste (14, r. de Nancy). Reportage sur le site de LCI, le 30. Le 24, à 15 h, à **Rouen** (rond-point des Harkis), 2 panneaux de l'affich. CBS ont été barbouillés par 2 militants, et 3 panneaux et 4 obstacles urbains de l'affich. JCDecaux ont été recouverts par plusieurs militants, devant 40 pers., dont 2 journal. Arrivée de 2 voitures de police. Les 2 barbouilleurs ont passé ½ heure au poste. Art. avec photo dans *Liberté Dimanche* du 25 et *Paris-Normandie* du 26.

**Décembre.** Le 15, à 10 h, à **Évreux** (La Madeleine), 4 panneaux (notamment de l'affich. Clear Channel) ont été bâchés, ou couverts de bandeaux collés, par 15 pers., en présence de 2 journal. Quatre voitures (2 de la police munic., 1 de la gendarm., 1 de la police nation.) sont passées, sans conséquence. Art. avec photo dans *Paris-Normandie* du 18 et *Eure Infos* du 19. Le 27, à 17 h, à **Lille** (r. Nationale, angle pl. du Gén.-de-Gaulle et angle r. de Pas), 2 panneaux de l'affich. CBS ont été barbouillés par 2 militantes, devant 30 pers., dont 4 journal. (Radio Campus...). Interprétation du « Barbouilleur ». Art. avec photo dans *La Voix du Nord* et *Nord Éclair* du 28 ; reportage le 28 sur France Bleu. Le 22, à 14 h, à **Paris** (62, bd de Clichy, à côté d'une sexerie), 2 panneaux de l'affich. Avenir (groupe JCDecaux) ont été barbouillés par 6 militants, devant 65 pers., dont 2 journal. (Télé Bocal...) et 20 polic. sortis de 4 fourgonnettes. Interprétation du « Barbouilleur », déclamation. Les militants, y compris un Père Noël, ont été menottés et ont passé 3 heures au poste (32, rue de la Goutte-d'Or). Le 28, à 11 h, à **Rouen** (musée des Beaux-Arts, rue Lecanuet, rue Jeanne-d'Arc, place du Palais-de-Justice, place du Théâtre-des-Arts), 15 aubettes et obstacles urbains de l'affich. JCDecaux ont été recouverts par des militants, devant 60 pers., dont 2 polic. en civil et plusieurs journal. Interprétation du « Barbouilleur » ; tuba, trombone et accordéon ; chapeaux pour tout le monde. Art. avec photo dans *Paris-Normandie* du 29 (à noter que ce journal avait annoncé l'action deux jours avant...) ; reportages sur France 3 Haute-Normandie et France Bleu.

Photos et comptes rendus détaillés : [www.deboulonneurs.org](http://www.deboulonneurs.org).

## III ■ « Assez de pub à Radio France ! » (pétition de l'intersyndicale de Radio France, publiée le 30 décembre 2007)

Le président de Radio France et la ministre de la Culture envisagent d'autoriser les chaînes de Radio France (France Inter, France Info, France Culture, France Musique, Le Mouv', Fip, France Bleu) à diffuser de la publicité de marque. Cette décision enclencherait, comme jadis à la télévision, un mouvement irréversible. Ce mouvement conduirait à la destruction de l'identité même des stations de Radio France. Cela permettrait au gouvernement d'accélérer son processus de désengagement de l'audiovisuel public. Nous, professionnels, sommes fiers d'appartenir à des radios différentes, et nous, auditeurs, sommes attachés au maintien de cette différence. Pour signer la pétition, <http://www.acrimed.org/article2797.html>. Ou adressez un courriel à [assezdepub@yahoo.fr](mailto:assezdepub@yahoo.fr). Écrivez « pétition » en objet de votre courriel, mettez vos nom et profession dans le corps du message et envoyez.

## IV ■ Mairie de Paris et révision du règlement de publicité : vote du projet par le Conseil de Paris (18 décembre 2007)

(1) Interminable histoire que celle de la révision, par la ville de Paris, de son règlement de publicité : il aura fallu pas moins de six ans (LP n<sup>os</sup> 76, 82, 84, 88, 92, 103 à 105) pour aboutir, le 18 décembre 2007, au vote du nouveau règlement par le Conseil de Paris. Ou plutôt, étalées sur six ans, pas plus d'une trentaine d'heures de dialogue de sourds entre des afficheurs voraces et de faibles militants de l'environnement (R.A.P. et Paysages de France) ; dialogue orchestré par des édiles aux motivations bien incertaines ; et tout cela pour le compte d'une population qui se tait, découragée, terrassée par le feu nourri, incessant de l'affichage – à force d'ingurgiter l'inanité publicitaire à longueur de journée, on en perd le sens et le goût de l'essentiel.

(2) Le projet de règlement, adopté en septembre 2007 par le groupe de travail réuni sous l'égide de la mairie, aurait dû, conformément à la loi, passer le 30 octobre devant la commission départementale des sites. Les afficheurs ayant introduit un recours contre ledit projet, cette commission n'a pu se réunir au jour fixé. Mais une protestation d'élus municipaux verts a sans

doute convaincu la préfecture, dont dépend la commission, d'organiser tout de même la réunion, laquelle a finalement eu lieu le 28 novembre. Le projet y a été approuvé.

(3) À l'approche de la date fatidique du 18 décembre, jour du vote par le Conseil de Paris, certains élus de droite se sont indignés, criant à l'entourloupette préélectorale (élections municipales en mars). Les afficheurs, de leur côté, passés maîtres dans l'art de jouer les martyrs, se sont répandus dans la presse pour agiter le spectre du chômage... des afficheurs et se faire les dignes défenseurs de la veuve culture et de l'orphelin théâtre – lesquels auraient selon eux besoin de s'afficher sur les vitrines des commerces, par le biais de ces placards, aussi agaçants qu'illégaux, qui se renvoient nos yeux comme des boules de billard. On a même vu un marchand de publicité lumineuse s'écrier : « Cette chasse aux enseignes éclairées va porter un sale coup à l'image de Paris en tant que capitale moderne et vivante » (*Le Parisien*, 18 décembre 2007). La vie a bon dos, et l'on place la modernité où l'on peut... Quoi qu'il en soit, et n'en déplaise à ces tartufes, le nouveau règlement a bel et bien été voté !

(4) Mais que se rassurent ces pleurnichards offusqués ! Celui qui, depuis six ans, a dirigé ce travail de révision du règlement, l'arbitre qui a fait asseoir à la table de négociation défenseurs et prédateurs de l'environnement, celui qui est présenté comme l'auteur final du texte, l'adjoint au maire chargé de l'urbanisme (Jean-Pierre Caffet), s'est exprimé, le jour même du vote du 18 décembre, dans *Le Parisien*, où l'on a pu lire, noir sur blanc, au sujet, par exemple, de ces mini-affiches apposées sur les vitrines de commerces au mépris de la loi : « Elles sont tolérées depuis 1986. Elles pourront continuer de l'être... » N'est-ce pas plutôt sur le dos de certains hommes politiques qu'il faudrait apposer des affiches ? Et pour dire quoi, en très grosses lettres noires ?

(5) Quant au contenu même du nouveau règlement (*LP* n° 105), que faut-il en penser ? Pas grand-chose. Faire des règlements est facile (trente heures ont suffi pour celui-ci). L'important, c'est la volonté politique. Et populaire. Mais on se tait aujourd'hui, et l'on souffre en silence. Interrogez les gens dans la rue...

#### **V ■ Le maire de Paris renonce à l'affichage sauvage pour la prochaine campagne électorale**

Le maire de Paris (Bertrand Delanoë) a annoncé, fin octobre 2007, qu'il se passerait de l'affichage sauvage pour sa campagne lors des élections municipales de mars 2008 : « Pour des raisons liées à des préoccupations environnementales, aurait dit le maire (source : *Le Journal du dimanche*, 25 octobre 2007), à la volonté de contribuer à la propreté de Paris mais aussi par respect du personnel municipal chargé d'enlever les affiches sauvages, cette position me semble à la fois légitime et raisonnable. »

#### **VI ■ Langue de téléspectateur**

*Point n'est besoin d'avoir la télévision (ou plutôt d'être eu par elle) pour observer les dégâts de cette machine à propager les virus : tout le monde a, dans son entourage, au moins un téléspectateur, qu'il suffit d'écouter.* Par exemple, le téléspectateur finit par dire : « J'ai reçu ce matin la newsletter de mon association. » Le non-téléspectateur, lui, s'obstine à répondre : « J'ai reçu ce matin la lettre d'information de mon association. »

#### **VII ■ « Antipub à la rouennaise, anthologie 2002-2007 » (disque numérique polyvalent)**

Ce DNP (20 min environ) présente des vidéos amateurs sur différents modes d'action antipublicitaires. À travers des images d'archives, souvent clandestines, émanant de plusieurs organisations (Balances, Bande à Jésus, Cochons rouges, Déboulonneurs, Moutons Moutardes, Moustachus de l'improbable, Pochtrons et R.A.P.), on assiste à des déversements massifs de prospectus et l'on voit des panneaux publicitaires en train d'être barbouillés, détruits à la masse, incendiés... Déconseillé aux âmes sensibles. Le DNP, réalisé par Jean-Loup Wolfmann, est accompagné d'un « bref historique du mouvement antipub rouennais », cette ville étant considérée par l'auteur comme « le poste avancé du mouvement antipub en Europe ». Disponible à prix libre, notamment dans les librairies *Quilombo* (23, rue Voltaire, 75011 Paris) et *L'Insoumise* (128, rue Saint-Hilaire, 76000 Rouen).

#### **VIII ■ Agenda**

23 janvier 2008, Lille : barbouillage du Collectif des déboulonneurs (18 h, rue des Postes, sortie du M° Porte-des-Postes).

23 janvier, Paris : conf. de presse pour le procès du 6 février (14 h 30, mairie du XIII<sup>e</sup> arr., pl. d'Italie).

25 janvier, Paris : forum sur la désobéissance civile (19 h 30-23 h, Ageca, 177, r. de Charonne, M° Alexandre-Dumas).

26 janvier, Amiens : recouvrement (aubettes et obstacles urbains) du Collectif des déboulonneurs.

26 janvier, Paris : barbouillage du Collectif des déboulonneurs (14 h 30, M° George-V, côté pairs).

2 février, Colomiers : conf. de F. Vaillant sur le Collectif des déboulonneurs, salle Gascogne (14 h-15 h). Rens. : 05 61 78 66 80.

6 février, Paris : procès du Collectif des déboulonneurs, Palais de just., chambre 12A, 13 h 30 (R.-V. : 12 h 30 devant le Palais).

6 février, Paris : réunion publique à 20 h, sur le procès du jour (pour le lieu, appeler le 06 62 60 06 12).

9 février, Paris : assemblée générale de Paysages de France, 14 h, Maison des assoc. du VII<sup>e</sup> arr., 4, rue Amélie (M° Invalides).

14 mars, Paris : conf.-débat sur la publicité, avec Y. Gradis, au 37, rue Tournefort, de 17 h 30 à 19 h 30 (accueil à 17 h 15).

#### **IX ■ Carnet d'adresses**

- *Casseurs de pub* (la revue de l'environnement mental) : 11, pl. Croix-Pâquet, 69001 Lyon ; tph. 04 72 00 09 82 ;

tcp. 04 78 28 57 78 ; internet : [www.casseursdepub.org](http://www.casseursdepub.org).

- Collectif des déboulonneurs : 24, rue Louis Blanc, 75010 Paris ; [deboulonneurs@no-log.org](mailto:deboulonneurs@no-log.org) ; [www.deboulonneurs.org](http://www.deboulonneurs.org).

- La Meute (réseau contre la publicité sexiste) : 163, r. de Charenton, 75012 Paris ; internet : [www.lameute.fr](http://www.lameute.fr).

- Paysages de France : M.N.E.I., 5, pl. Bir-Hakeim, 38000 Grenoble ; tph.-tcp. 04 76 03 23 75 ; internet : <http://paysagesdefrance.free.fr>.

- Résistance à l'agression publicitaire (R.A.P.) : 53, r. Jean-Moulin, 94300 Vincennes ; tph. 01 43 28 39 21 ; tcp. 01 58 64 02 93 ; internet : [www.antipub.net](http://www.antipub.net).

#### **X ■ Catalogue**

- Prochain numéro seulement : 15 centimes + une enveloppe timbrée à votre adresse.

- Série complète des 105 numéros parus (12 euros, port et enveloppe compris).

#### **XI ■ Abonnement et commandes**

- Abonnement : 6 euros les dix numéros (soit un peu plus d'un an). [*Abonnement spécial malvoyants : 10 euros.*]

- Commandes (des articles du catalogue) : sauf indication contraire, envoyez une enveloppe timbrée à votre adresse et la somme indiquée. Si aucun prix n'est indiqué, comptez 8 centimes par page. Timbres, chèques et virements acceptés (« Le Publiphobe », CCP 346257 X Paris).

Ce numéro 106 peut être photocopié et diffusé.

**Yvan Gradis**

**Le Publiphobe, 67, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, France. Tph. 01 45 79 82 44.**

(La série complète du *Publiphobe* est téléchargeable sur le site : <http://bap.propagande.org/modules.php?name=Publiphobe>.)